

# L'imposture du couple Badinter

Les Badinter ont défendu DSK dans l'affaire du Sofitel, sous prétexte de présomption d'innocence, faisant semblant d'ignorer une affaire avérée, l'affaire du FMI.

Depuis la révélation de l'affaire du Carlton, la "féministe" Élisabeth Badinter et Robert Badinter, dont la priorité a été de venir au secours d'un prédateur sexuel notoire au lieu de défendre les victimes, se taisent ... comme en aveu de leur indéfendable erreur.

Les indignations de ces donneurs de leçons professionnels sont sélectives.

En réalité ce qui a choqué les Badinter, BHL, Finkielkraut, Kahn, Lang ... c'est qu'un des leurs soit traité comme un citoyen ordinaire.

Les Badinter sont favorables à la justice de classe, ce qui est logique : l'avocat Badinter a trouvé les mots afin de décrire une exécution capitale, jouant avec l'émotion, mais aucun mot critiquant l'oligarchie, au contraire, en conservant une fortune de centaines de millions d'euros au lieu de la transmettre à une fondation, les Badinter assument l'oligarchie, en aucun cas de tels oligarques ne peuvent se dire progressistes.

Aubry a interdit à Hamon d'être contre la justice de classe dans l'affaire Frédéric Mitterrand, et Hollande a rendu visite à Battisti, mais jamais ne rend visite à des détenus ordinaires sans réseaux.

L'abolition de la peine de mort version Badinter est une mesure sociétale, et non sociale.

Une mesure sociale aurait été d'améliorer les conditions de vie en prison.

Cette abolition servira peut être un jour à épargner les banksters, le sociétal c'est le social oligarchie friendly.

Ce qui est mis au crédit de Badinter n'existe même pas : la

peine de mort existe toujours en France et dans les autres pays, car forces de l'ordre et armées sont ... armées, tirent, tuent, des civils, sans jugement, sans appel, et les conditions de détention tuent des détenus, cas d'un détenu mort d'actes de barbaries de codétenus du fait de cellules non individuelles.

Le rôle de Badinter a été de donner une image moderne à François Mitterrand ex ministre de la justice ayant cautionné des exécutions capitales ... alors que Jaurès, un demi-siècle avant, était contre la peine de mort.

Tâche non noble que d'améliorer l'image d'un ancien ami de l'État français, indigne de sa suffisance Badinter, à l'arrogance moralisatrice sans contradicteur dans des médias complaisants.

**Julien Kay**

*Article refusé par Agoravox et Le Post*